

Réunion du 3 avril 2017

Sous la présidence de : Madame Marie-Paule LEHMANN

- Etaient présents : Madame Marie-Paule LEHMANN, président de séance
- Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER
- Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Marie-Paule LEHMANN

**N° CP/2017/125 - 61040 - Agence territoriale d'ingénierie publique (ATIP)  
Proposition de partenariat opérationnel entre le Département  
du Bas-Rhin et l'ATIP pour 2017 et approbation de la  
convention d'objectifs et de moyens correspondante**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de confier à l'ATIP les missions de conseil et d'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, d'assistance à l'élaboration de projets de territoires et de conseil juridique complémentaire à ces missions, telles que proposées dans le projet de convention d'objectifs à conclure entre le Département et l'ATIP, annexé à la présente délibération ;
- d'accorder à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) une contribution financière de 500 000 € pour l'année 2017, pour la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées par le Département ;
- d'approuver les termes du projet de convention d'objectifs et de moyens pour 2017, annexé à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'ATIP ;
- autorise son président à signer cette convention.

**Non participation au vote :** Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170403-lmc1109095-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 12/04/17